

Le 8 mai 1992

Service
des communications

À tous les retraités
de l'École Polytechnique

Sujet: Réunion de l'Association des retraités de
l'École Polytechnique;
mercredi, le 20 mai 1992 à 12h00

Madame,
Monsieur,

Vous êtes invités par la présente:

- 1- à un déjeuner-courtoisie du directeur de
l'École André Bazergui à la Galerie
Rolland, mercredi le 20 mai 1992 à 12h00;
- 2- à la réunion annuelle de l'AREP
immédiatement après le déjeuner à la
salle B-316, à 14h00.

Voilà certainement une occasion que vous ne voudrez pas
manquer de revoir vos anciens collègues de travail; prière de
l'inscrire à votre agenda dès maintenant.

Nous joignons à votre invitation un laissez-passer pour le
stationnement qui est gratuit (c'est maintenant 8\$, quand il
faut payer!), ainsi que l'ordre du jour de la réunion.

Nous apprécierons une réponse le plus tôt possible en
composant le numéro de téléphone 340-4915 (Nathalie
Tourangeau) afin que l'on puisse prévoir le nombre de
couverts.

Nous souhaitons vous voir bientôt.

Le président de l'AREP,
au nom de votre exécutif



Guy Perrault

PJ

ASSOCIATION DES RETRAITÉS DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE

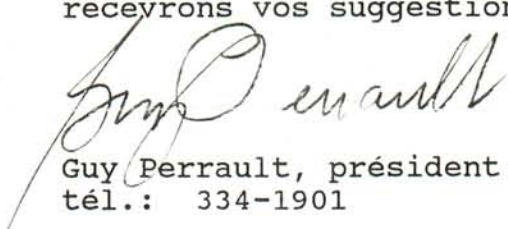
Service
des communications

RÉUNION ANNUELLE: MERCREDI 20 MAI 1992 À 14H00

Ordre du jour:

- 1- son adoption
- 2- lecture et adoption du compte-rendu de la réunion annuelle de mai 1991
- 3- le point sur notre fonds de pension:
Jacques Godin, président du comité de retraité
- 4- rapport du président
- 5- rapport de la trésorière
- 6- affaires nouvelles (ou anciennes reportées)
- 7- ajournement

Pour tout sujet que vous souhaiteriez voir discuter à cette réunion, prière de nous aviser par téléphone; nous aurons le temps de le préparer. À défaut de pré-avis, nous recevrons vos suggestions à la réunion.



Guy Perrault, président
tél.: 334-1901

PS: Les coordonnées des autres membres de l'exécutif sont:

Président sortant:	Gilles Girard (332-2213)
Vice-président	: Roger Lessard (334- 0899) 8799
Trésorière	: Gisèle Caron (340-4354)
Secrétaire	: Jean Granger (385-0448)

A.R.E.P.

ÉTAT FINANCIER

au 20 mai 1992

Solde au 31 mai 1991 (251)

REVENUS

Contributions reçues au 20 mai 1992 281

(532)

DÉPENSES

Don à la Fondation de Polytechnique	200	
Petite caisse	<u>16</u>	<u>216</u>

Solde au 20 mai 1992 (316)

le 20 mai 1992

ASSOCIATION DES RETRAITÉS DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE (AREP)

PROCES-VERBAL DE 4e ASSEMBLÉE ANNUELLE
TENUE A 14H00 AU LOCAL B-316 DE L'E.P.M. MERCREDI, LE 20 MAI 1992

Etaient présents: Mmes M.-R. Bernier, G. Caron, I. L. Desmarais, F. Dozois, MM. J.-P. Aubin, J.-C. Cardinal, J. Cartier, A. Champagne, G. Champagne, J. A. Choquet, C. DeSerres, C. Dubeau, M. Ethier, B. Fay, D. Gauthier, R. Giguère, G.M. Girard, L. Gosselin, J. Granger, H.-L. Haesaerts, V. Kubat, R. Labonté, J.-G. Lahaye, L.-C. Lahaye, J.B. Lavigneur, A. Leclerc, P.E. Lemieux, R. Lessard, H. Loze, L. Mitnyan, D. Papineau, G. Perrault, P. Piché, G. Poulin, M. Prévost, P. Racette, A. Robin, A. Ross, I. Roy, P. Sibille, J.-C. Sisi, A. St-Germain, M. St-Martin, R. Stében, M. Vézina.

Se sont excusés: Mmes R. Carmel, D. Garneau, M. Gatién, B. Lacroix, MM. A. Bastien, D. Cassimatis, P.-M. Coté, M. Demers, C.W. Fesler, H. Gaudefroy, M. Gauthier, J.R. Jutras, L. Labrie, G. Lefebvre, N. Maliantovitch, M. Poupard, J. Rochon.

Invité: M. Jacques Godin, président du Comité d'administration du régime des rentes de l'E.P.M.

Président d'assemblée: Guy Perrault, président de l'AREP
Secrétaire d'assemblée: Jean Granger, secrétaire de l'AREP

Mot de bienvenue

Le président débute l'assemblée en souhaitant la bienvenue à tous les membres présents en leur rappelant que le buffet qui nous a été servi est une gracieuseté de la direction de l'Ecole Polytechnique. Aussitôt après, il propose de modifier le projet d'ordre du jour soumis avec l'avis de convocation pour permettre à Jacques Godin de faire sa présentation sur l'état du fond de pension dès le début de l'assemblée, ce qui est accepté à l'unanimité.

Le point sur le fond de pension

Le président du Comité d'administration du régime des rentes indique dès le début que l'année 91 a été bonne. La valeur du fond qui était en '89 de 80 251 788\$ et de 80 948 000\$ en '90 est maintenant de 95 327 198\$ au 31 décembre 1991 soit un accroissement substantiel en '91. Considérant les résultats obtenus, une indexation de 1.00 x IPC (3.78%) sera recommandée pour les retraités. Au 31 décembre 1991, le nombre de retraités était de 148 dont 23 conjoint(e)s. Après une période de questions, une proposition de félicitations et de remerciements est faite à l'endroit de M. Godin pour les bonnes nouvelles communiquées et son excellente présentation; elle est appuyée à l'unanimité. Par la suite, M. Godin s'excuse et quitte l'assemblée.

1 - Ordre du jour: discussion et adoption

Le projet d'ordre du jour soumis avec l'avis de convocation est alors considéré. Après quelques modifications et additions, sur proposition de R. Lessard appuyé par G.M. Girard, il est adopté

à l'unanimité. Il se lit comme suit:

- 1- Ordre du jour: discussion et adoption
- 2- Procès-verbal de l'assemblée du 8 mai 1991
 - a) Lecture et adoption
 - b) Affaires découlant du procès-verbal
- 3- Le point sur le fond de pension
- 4- Rapport du président
- 5- Rapport de la trésorière
- 6a- Affaires anciennes
 - a-1) Don à la Fondation de l'Ecole Polytechnique
 - a-2) Assurance maladie après 65 ans: en concertation avec tous les employés de l'EPM
 - a-3) Cotisation volontaire
- 6b- Affaires nouvelles
 - b-1) Permis de stationnement
 - b-2) Assurance maladie après 65 ans: pour les membres de l'AREP seulement
- 7- Elections des membres du comité exécutif
- 8- Clôture de l'assemblée

2 - Procès-verbal de l'assemblée du 8 mai 1991

2a) Lecture et adoption

Sur proposition de G. Champagne appuyée par J.-C. Cardinal, le procès-verbal est adopté tel que rédigé.

2b) Affaires découlant du procès-verbal

Aucune à ce moment de l'assemblée.

3 - Le point sur le fond de pension

Les commentaires relatifs à ce sujet ont déjà été rapportés au début de ce texte.

4 - Rapport du président

Le président rappelle d'abord le décès de 3 membres depuis la dernière assemblée soit: Mathilde Sibille, René Hénault et Bernard Leblanc; il demande alors d'observer un moment de silence en leur mémoire. Puis il souhaite la bienvenue aux nouveaux membres. Il signale aussi que Gérard Poulin est le plus jeune arrière grand-père parmi nos membres et lui souhaite longue vie.

Il indique ensuite qu'il se fera un devoir de remercier comme il se doit M. André Bazergui, directeur de l'Ecole Polytechnique, pour son accueil chaleureux et sa présence à l'occasion du buffet servi avant l'assemblée. Il signale aussi la collaboration efficace du service des communications de l'Ecole. Et, suite à une suggestion de l'assemblée acceptée d'emblée, il enverra un mot de félicitations à M. Roland Doré, nommé président de l'agence spatiale.

5 - Rapport de la trésorière

Le président fait distribuer copie du rapport de la trésorière. Au 20 mai 1992, l'AREP dispose présentement d'un solde en caisse de 316\$.

6a - Affaires anciennes

6a-1 Don à la Fondation de l'Ecole Polytechnique

Le don de 200\$ recommandé par l'assemblée de 1991 a été fait.

6a-2 Assurance maladie après 65 ans: en concertation avec les tous les employés de l'E.P.M.

Les démarches faites à ce jour indiquent que les assureurs ne sont pas intéressés (à toutes fins pratiques) à assurer les membres de l'AREP comme groupe particulier sinon à un coût élevé. Cependant, des échanges avec la direction de l'Ecole Polytechnique sont présentement en cours pour revoir ce dossier. Un rapport sera communiqué aussitôt que possible.

6a-3 Cotisation volontaire

A cause des bonnes relations entre l'Ecole et l'AREP, les dépenses de l'association sont limitées. En conséquence, le président suggère que la cotisation demeure annuelle et volontaire. Par ailleurs, dès que le solde sera de l'ordre de 500\$, il y aurait lieu de reconsidérer le besoin de cotisation. En '91, la cotisation avait été reçue sur place; il suggère la même procédure pour cette année. Puisque l'AREP n'est pas un organisme enregistré et que les reçus émis ne sont pas utilisables pour fins d'impôts, on convient de ne pas faire de reçus. Un "chapeau" a circulé dans l'assemblée et a recueilli 212\$.

6b - Affaires nouvelles

6b-1 Permis de stationnement

Le président fait part d'une demande de permis permanent de stationnement mais pour "visites occasionnelles". A cause des espaces déjà insuffisants, l'EPM ne peut accéder à cette demande. Cependant, elle propose aux membres de l'AREP qui viennent occasionnellement la procédure suivante: payer au poste de contrôle, à l'entrée, le dépôt et faire valider le billet de stationnement au kiosque de Poly, tout près de Poly; en se nommant, le gardien pourra vérifier le nom du membre de l'AREP sur une liste qui lui aura été communiquée. A la sortie, le dépôt pour stationnement sera remboursé au complet sur présentation du billet validé. Un sondage à main levée révèle un appui unanime à cette proposition. On suggère une autre possibilité d'identification: une carte de membre de l'AREP. La suggestion sera examinée par l'exécutif.

6b-2 Assurance maladie après 65 ans: pour les membres de l'AREP seulement

Un examen des bénéfices que les membres de l'AREP pourraient obtenir auprès des organisations comme Mastercard, VISA, AARP surtout pour fin de voyages sera fait et les résultats seront communiqués dès que possible.

7 - Elections des membres du comité exécutif

Sur proposition de J.-C. Cardinal appuyée par P. Piché, il est proposé que tous les membres du comité exécutif soient ré-élus pour un mandat d'un an. Les membres de l'exécutif sortant de charge ayant indiqué leur consentement, ils sont donc élus pour un nouveau mandat d'un an.

8 - Clôture

A 16h15, sur proposition dûment appuyée, le président déclare l'assemblée clôturée.


Jean Granger
Secrétaire


Guy Ferrault
Président